

PROJET RÉFÉRENT

Le Cerema publie un standard de données pour dématérialiser les arrêtés de circulation pour le transport de marchandises en ville



CONTACT

✉ webmestre@cerema.fr

OBJET DE L'OPÉRATION

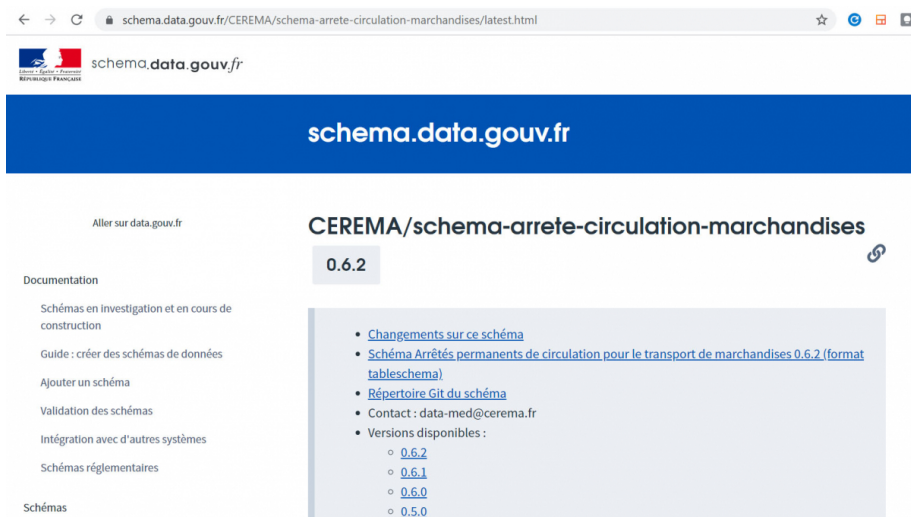
Le Cerema Méditerranée, en partenariat avec la Région Sud, l'association OpenDataFrance, et le concours d'Etalab, a publié un schéma sur les arrêtés de circulation de transport de marchandises en ville sur le site schema.data.gouv.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Logistique urbaine
- Gouvernance, planification et organisation des mobilités
- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

[Accéder au standard de données](#)



The screenshot shows a web browser displaying the URL schema.data.gouv.fr/CEREMA/schema-arrete-circulation-marchandises/latest.html. The page header includes the logo of the République Française and the text 'schema.data.gouv.fr'. The main content area is titled 'CEREMA/schema-arrete-circulation-marchandises' with a version number '0.6.2' and a link icon. A sidebar on the left contains a 'Documentation' section with links to 'Schémas en investigation et en cours de construction', 'Guide : créer des schémas de données', 'Ajouter un schéma', 'Validation des schémas', 'Intégration avec d'autres systèmes', and 'Schémas réglementaires'. The main content area lists several items: 'Changements sur ce schéma', 'Schéma Arrêtés permanents de circulation pour le transport de marchandises 0.6.2 (format tableschema)', 'Répertoire Git du schéma', and 'Contact : data-med@cerema.fr'. Below these, it lists 'Versions disponibles' with links to '0.6.2', '0.6.1', '0.6.0', and '0.5.0'.

Les arrêtés de circulation pour le transport de marchandises en ville

En fonction de la configuration urbaine, les enjeux de livraisons de marchandises ne sont pas les mêmes. Les arrêtés de circulation pour le transport de marchandises règlementent donc l'accès à certaines rues, certains quartiers (aires piétonnes, zones à faible émission), en fonction des critères des véhicules de livraisons (longueur, poids, motorisation) parfois sur des horaires spécifiques.

Qu'est-ce qu'un schéma ?

Un schéma ou standard de données, vise à proposer un canevas, une structure selon laquelle produire des données. Il définit la liste des champs, leur format pour saisir des données de façon harmonisée.

Référence de l'arrêté - Propriété `ARR_REF`



Description : Référence ou numéro de l'arrêté auquel se réfère la réglementation. Si l'arrêté a été mis à jour, la référence doit être celle de l'arrêté mis à jour et non celle de l'arrêté originel. Si l'arrêté ne possède pas de référence, mettre la valeur `NC`
Ex : AP-13090-12

- Valeur obligatoire
- Type : chaîne de caractères

Objet de l'arrêté - Propriété `ARR_OBJET`



Description : Objet ou titre de l'arrêté. Mettre `NC` si l'arrêté ne comprend pas d'objet.
Ex : Arrêté réglementant la circulation dans le quartier Mazarin et du palais de Justice

- Valeur obligatoire
- Type : chaîne de caractères

Considérant de l'arrêté - Propriété `ARR_CONSIDERANT`



Description : Considérant est le justificatif de la mise en place de la réglementation
Ex : Considérant la dangerosité que représente le trafic des PL aux abords des groupes scolaires

Un standard visant à atteindre une stabilité à la fois dans le temps et l'espace (une région produira les données de la même façon qu'une autre), la saisie selon un standard autorise in fine la comparaison de jeux de données entre deux dates, deux régions, ainsi que l'agrégation de données à un niveau national. Il permet également une collaboration, entraide plus efficace entre producteurs de données et donne également lieu à des services numériques (applis mobiles délivrant la donnée, ou permettant de la saisir).

Le partenariat Région Sud x Cerema

La Région Sud et le Cerema Med', dans le cadre d'une convention partenariale R&D pour favoriser la logistique innovante et durable, se sont posés la question de faciliter la numérisation des arrêtés de circulation pour le transport de marchandises, dans le but d'une publication de jeux de données sur le [portail OpenData de la région Sud](#). L'objectif final est de contribuer à la lisibilité et à l'harmonisation des réglementations des livraisons en ville.

L'objectif est qu'un agent, dépourvu de qualification informatique, puisse saisir les données après un minimum de formation et que la production puisse se dérouler à tous les niveaux : Commune, Intercommunalité,



Vers un schéma de données publié sur data.gouv.fr

Dans le cadre de la Fabrique de la Logistique sur les données de réglementation associées à la logistique urbaine, l'association [OpenDataFrance](#) s'est rapprochée du Cerema, en sa qualité d'Etablissement Public spécialisé dans la normalisation et la standardisation, pour l'élaboration du schéma sur les arrêtés de circulation pour le transport de marchandises, et une diffusion nationale. En prenant appui sur [une première version de l'arrêté conçue par OpenDataFrance](#), nous avons commencé la création d'un schéma pour le site [schema.data.gouv.fr](#) qui permet la saisie dans un seul fichier.

ID	COLL_NOM	COLL_INSEE	ARR_DATE	ARR_REF	ARR_OBJET	ARR_CONSIDERANT
11	Commune de Saint-Victoret	13102	2009-02-20	172/2003	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement des poids lourds sur la commune	Considérant qu'il est nécessaire pour assurer la sécurité
12	Commune de Saint-Victoret	13102	2009-02-20	172/2003	Arrêté réglementant la circulation et le stationnement des poids lourds sur la commune	Considérant qu'il est nécessaire pour assurer la sécurité

Etalab nous a guidés tout le long pour que le schéma de données respecte les exigences nécessaires à sa publication.

En parallèle, le Cerema a produit [des tutoriels de création et de numérisation de données](#) pour aider les utilisateurs à traduire le contenu des arrêtés en format numérique.

Des outils d'édition et de validation de données en ligne

Si la publication du standard de données sur Etalab constitue un gage de qualité et de confiance pour le Cerema, elle fait aussi éclore automatiquement une myriade de solutions numériques en ligne, parmi lesquelles [un éditeur de données en ligne](#) et un [validateur de données](#).

publier.etalab.studio
Pour la publication de données de qualité

Se connecter

Accueil > Arrêtés permanents de circulation pour le transport de marchandises

Saisir ou charger mes données

Vos données sont-elles déjà structurées ?

Si vous avez déjà un fichier en votre possession, répondez oui.

Si vous partez de zéro, répondez non !

☐ Oui ☐ Non

Ressources utiles

- [Lire la documentation](#) du schéma
- [Fichier valide](#)
- [Fichier valide pour la commune de Saint-Victoret \(CSV\)](#)
- [Fichier valide pour la commune du Roze \(CSV\)](#)
- [Fichier valide pour la commune de Septèmes-les-Vallons \(CSV\)](#)
- [Fichier valide pour la commune de Gignac-La-Nerthe \(CSV\)](#)
- [Explorer les fichiers](#) sur data.gouv.fr

La mise à disposition de ces outils constituait également une des motivations derrière la publication du schéma.

Le Cerema pourra ainsi accompagner des Collectivités dans l'utilisation de [cet éditeur en ligne](#) qui, ergonomique et performant, facilite la saisie tout en garantissant la qualité des données produites.

Un OpenDataCamp pour accompagner les Collectivités

La Région Sud et le Cerema prévoient d'organiser un OpenDataCamp, à l'invitation duquel des Collectivités viendraient, munies de leurs arrêtés.

Au cours de cet évènement, le schéma de données serait porté à connaissance et des ateliers organisés, autour de l'harmonisation des arrêtés, et de la production de données.

La publication des jeux de données, saisis durant cette journée, avec l'assistance du Cerema et d'Etalab, constituera le point d'orgue de cette journée.

Vers d'autres schémas ?

Ce travail de standardisation laisse imaginer d'autres jeux de données pour lesquels le Cerema pourrait apporter son expertise de standardisation, et accompagner l'ouverture des données publiques.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

La Région SUD

Cédric BARIOU -
Mathieu RAJERISON - Directeur projet
Ingénierie de la Donnée et Innovation -
mathieu.rajerison@cerema.fr

LE CALENDRIER

2020 - 2022

LE MONTANT

35 K€